

2.3 Taux de marge

Dans le partage de la **valeur ajoutée aux coûts des facteurs** (VACF), le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises – l'excédent brut d'exploitation (EBE) –, notamment pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. En 2015, le taux de marge (EBE/VACF) est de 26,6 % sur l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. Selon les secteurs, il varie entre 20 % et 32 %, sauf dans les activités immobilières où il est notablement plus élevé (71 %) et la construction où il est inférieur (16 %).

Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une **rentabilité économique** forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation), mais sert à financer les investissements. Ainsi, l'industrie avec un taux de marge de 29,0 % et un taux d'investissement de 19,6 % a une rentabilité économique de 6,8 %. *A contrario*, la construction avec un taux de marge et un taux d'investissement relativement faibles (respectivement 15,8 % et 8,0 %) a une rentabilité économique plus forte que la moyenne (11,8 % contre 7,7 %).

L'écart entre le taux de marge total et celui des entreprises employeuses est le plus fort dans les activités immobilières (10 points), en raison de la présence de nombreuses sociétés civiles immobilières sans salarié. Cet écart est également marqué dans les services aux entreprises (6 points), les services aux particuliers (4 points) et la construction (4 points), secteurs regroupant beaucoup de très petites unités légales. En effet, le taux de marge des unités légales sans salarié atteint fréquemment 100 %. L'entrepreneur individuel, bien qu'il puisse comptabiliser une partie de ses revenus ou charges patronales obligatoires en charges de personnel, se rémunère le plus souvent sur le résultat de son entreprise sans retenir de charges de personnel.

Définitions

Valeur ajoutée aux coûts des facteurs (VACF) : la valeur ajoutée est égale à la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires. La valeur ajoutée aux coûts des facteurs est égale à la valeur ajoutée de laquelle on déduit les impôts sur la production (comme la contribution économique territoriale) et à laquelle on ajoute les subventions d'exploitation. Elle est aussi égale à la somme des rémunérations salariales et de l'excédent brut d'exploitation.

Rentabilité économique, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), **Pacte de responsabilité et de solidarité** (PRS), **médiane, quartile** : voir *annexe Glossaire*.

En 2015, le taux de marge moyen des entreprises employeuses est en nette augmentation (+ 1,0 point). C'est le résultat d'une croissance dynamique de la valeur ajoutée (+ 2,5 %) et d'une hausse modérée de la masse salariale (+ 1,0 %). Les salaires sont toujours orientés à la hausse (+ 1,4 %), et les cotisations sociales sont stables (+ 0,2 %) sous l'effet du **crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** (CICE) et des allègements de cotisations patronales dans le cadre du **Pacte de responsabilité et de solidarité** (PRS). Le taux de marge augmente dans tous les secteurs à l'exception du transport et entreposage et de l'immobilier où il est en léger recul (respectivement – 1,5 et – 0,5 point). Dans l'industrie le taux augmente fortement (+ 2,0 points) sous l'effet d'un recul des frais de personnel (– 0,3 %) et d'une valeur ajoutée en nette croissance (+ 2,8 %). De même, le taux de marge de l'hébergement et restauration croît (+ 2,2 points) sous l'effet d'une hausse importante de la valeur ajoutée (+ 4,0 %) et des frais de personnel maîtrisés (+ 0,8 %). Ce secteur compte une proportion importante d'emplois éligibles au CICE et aux allègements de cotisations du PRS, ce qui entraîne un recul de 2,2 % des cotisations sociales alors que les salaires ont augmenté de 1,7 %.

En 2015, la **médiane** du taux de marge des entreprises employeuses augmente quelle que soit la taille de l'entreprise, et notamment pour les plus petites unités (+ 0,9 point pour les 1 à 9 salariés).

Selon les secteurs, la médiane des taux de marge est comprise entre 15 % et 20 %, à l'exception de l'information et la communication (11 %). Leur dispersion est assez homogène selon les secteurs d'activité : l'écart entre les 25 % d'entreprises ayant le taux de marge le plus faible (1^{er} **quartile**) et les 25 % ayant le taux de marge le plus élevé (3^e quartile) se situe entre 29 et 37 points sauf dans les activités immobilières, où il atteint 45 points. ■

Taux de marge 2.3

1. Taux de marge en 2015

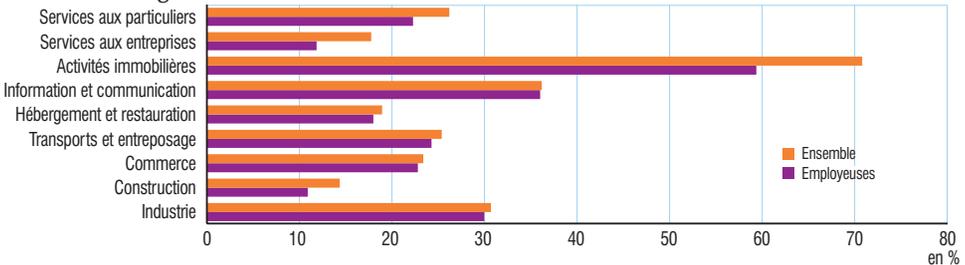
en milliards d'euros

	Valeur ajoutée aux coûts des facteurs a	Charges de personnel b	Excédent brut d'exploitation c = a - b	Taux de marge (en %) c / a
Industrie	251,0	178,1	72,9	29,0
<i>dont industrie manufacturière</i>	208,1	155,1	53,1	25,5
Construction	82,5	69,4	13,0	15,8
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	172,4	131,6	40,8	23,7
Transports et entreposage	83,2	61,8	21,4	25,7
Hébergement et restauration	37,7	30,0	7,7	20,5
Information et communication	80,3	54,7	25,6	31,9
Activités immobilières	39,0	11,4	27,6	70,8
Autres services principalement marchands	187,6	148,7	38,9	20,7
Ensemble	933,6	685,7	247,9	26,6

Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, É sane.

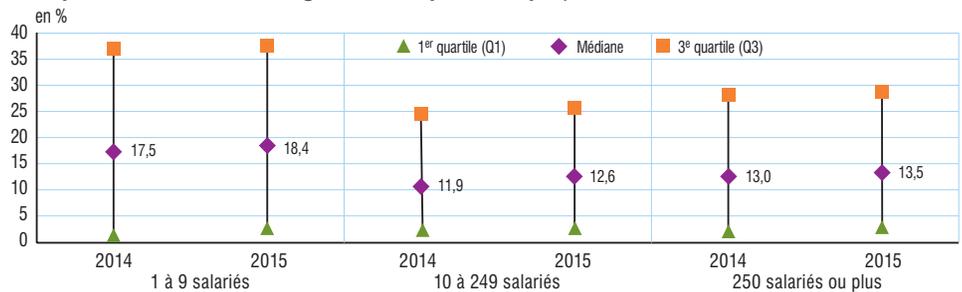
2. Taux de marge en 2015 selon le secteur d'activité



Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

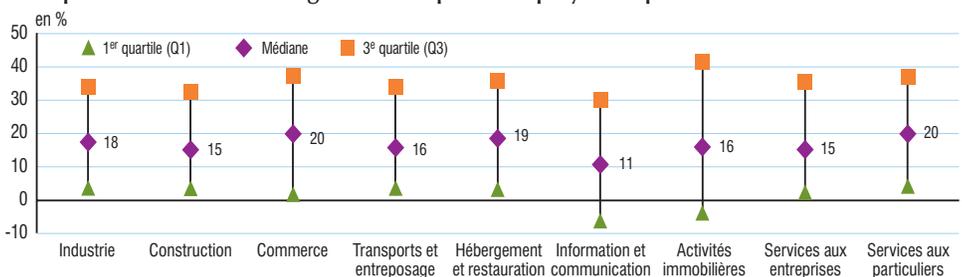
3. Dispersion du taux de marge des entreprises employeuses en 2014 et 2015 selon leur taille



Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

4. Dispersion du taux de marge des entreprises employeuses par secteur en 2015



Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, É sane (données individuelles).